

# Plan local d'urbanisme

**Le Plan local d'urbanisme** (anciennement le plan d'occupation des sols ou POS) organise le développement d'une commune en fixant les règles d'urbanisme : zones constructibles, coefficient d'occupation des sols, prescriptions architecturales, ...

A Pelleport, le PLU actuellement en vigueur a été voté en 2016.

Vous pouvez aller le consulter sur place à la mairie.

Pour plus d'information sur le PLU en général, consultez sur

Pour visualiser le plan graphique de la commune de Pelleport, cliquez ici :

[Visualiser le fichier «31413\\_reglement\\_graphique\\_20161005.pdf» en ligne](#)

[Télécharger le fichier «31413\\_reglement\\_graphique\\_20161005.pdf» \(2.2 Mo\)](#)

Pour visualiser le règlement des différentes zones, cliquez ici :

[Visualiser le fichier «31413\\_reglement\\_20161005.pdf» en ligne](#)

[Télécharger le fichier «31413\\_reglement\\_20161005.pdf» \(1.4 Mo\)](#)

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>